



Pour votre information : **Mise en place des CSE dans les établissements de PSA Retail**

INFORMATION CFE-CGC.com

«CSE»

Un volet de la loi travail impose le passage des actuels CE,DP et CHSCT
au Comité Social et Economique

(Les trois instances doivent donc fusionnées en une seule avant le 01/01/2020).

Le décret du samedi **30/12/2017** permet à l'entreprise de mettre en place cette nouvelle instance de représentation du personnel.

Aussi la Direction RH a convoqué le **10/01/2018**, les organisations syndicales représentatives du personnel au sein du Retail afin d'entamer les négociations.

Plusieurs points sont à définir tels que :

- le nombre et le périmètre des établissements distincts
- la mise en place du CSE central => CSEC
- le calendrier et la modalité des élections
- la mise en place des CSSCT

=>Commission Santé, Sécurité Conditions de Travail

- la contribution aux œuvres sociales ...etc



Un accord majoritaire est nécessaire à son application.

Vos représentants CFE-CGC sont convoqués à la seconde réunion de négociation, le **18/01/2018**.

Ils ne manqueront pas de vous tenir informer sur la suite de cette négociation.

CFE-CGC PSA Retail France SAS

<https://cfecgcpsaretail.wixsite.com/monsite/accueil>

Frank TOUPET / François MICHALSKI